

**ÉDITORIAL****Le fléau du racisme**

L'inflation de lois sert souvent à masquer l'incapacité du législateur, parfois sous la pression de l'opinion publique, à faire face à un problème donné. Elle signifie le plus souvent une fuite en avant pour donner l'impression de traiter le sujet et ne contribue qu'à compliquer les choses. La proposition par le PAM de punir les coupables d'actes racistes est une bonne chose et doit être poursuivie jusqu'à son terme. Cependant, l'arsenal juridique, dans sa forme actuelle, permet déjà d'appréhender les auteurs de ce genre de troubles sans qu'il soit besoin d'attendre une nouvelle livraison. Elle doit, pour pouvoir porter ses fruits comme il se doit, être accompagnée d'un volet éducatif et d'une campagne de communication à l'échelle nationale. Le cas, largement médiatisé, de ces syndicats d'immeubles qui placardent des messages nauséabonds « interdisant » aux propriétaires de louer leur biens à des « Africains » appelle à une fermeté exemplaire et à la célérité des pouvoirs publics. Voilà un délit avéré, permanent et revendiqué par ses auteurs, relayé par la presse, pour lequel personne ne peut dire qu'il n'était pas au courant. Le problème soulevé, comme la majorité des problèmes, relève de l'éducation, ou du manque d'éducation des personnes incriminées. Que l'on se place sous un angle religieux ou moral ou simplement en tant qu'être humain, aucune référence ne tolère ce genre de déviations. C'est certainement parce qu'ils ne veulent pas louer à des « Africains » que ceux-là mêmes, qui se pensent venus d'un autre continent, refusent de louer à des Marocains qu'ils accusent de tous les maux. Notre journaliste en se rendant sur place a pu recueillir les déclarations insensées de ces personnes qui ne prennent certainement pas le temps de réfléchir à la portée de leurs mots avant de s'exprimer. Oui, nous sommes un peuple hospitalier etc, mais même si cette bêtise ne touchait qu'un seul des nôtres, notre devoir serait de nous y opposer avec la plus grande force et de prendre le parti des victimes, qui sont noires ici, ou arabes ailleurs.

## 6 CASABLANCA

# Les «Africains» n'ont pas le droit de cité à El Oulfa !

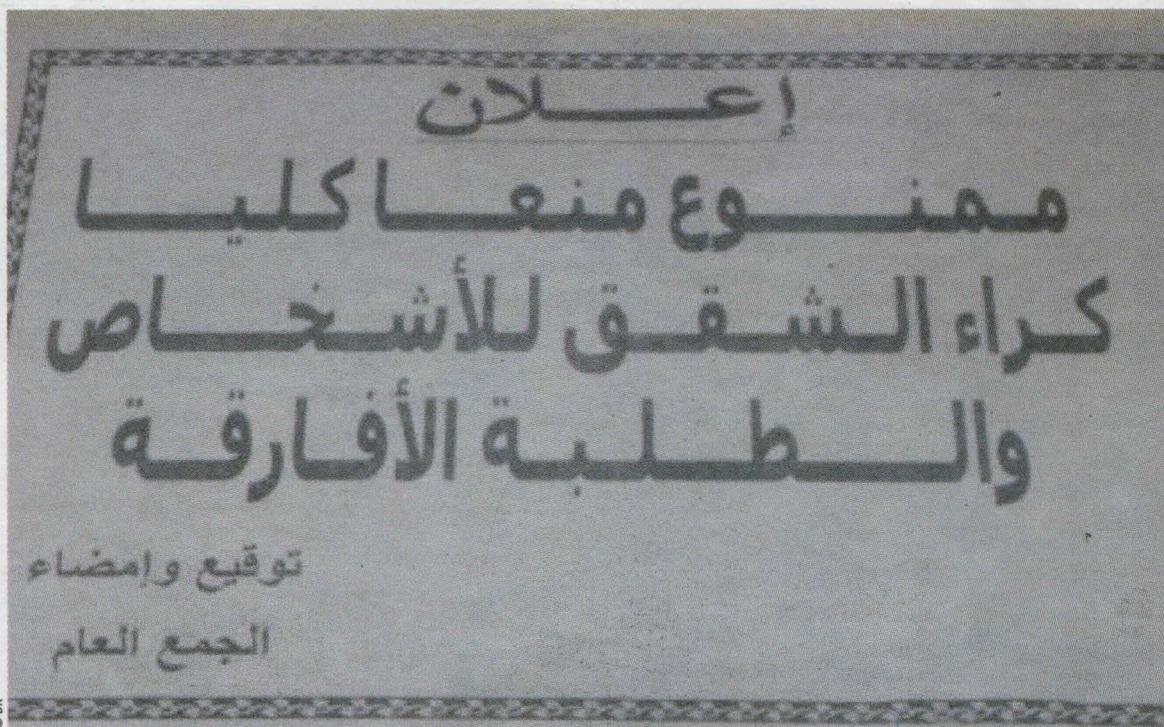
**RACISME** À Casablanca, plus précisément à El Oulfa, certains propriétaires d'appartements et syndic refusent de louer aux «Africains». Le phénomène ne daterait pas d'aujourd'hui et les formes de racisme se multiplient.

DALILA SAADOU

Depuis quelques jours déjà, plusieurs photos de pancartes et d'affiches circulent sur les réseaux sociaux. En français et en arabe, on peut clairement y lire «*Interdiction de louer aux Africains*». Le phénomène de la discrimination raciale n'est certes pas nouveau, mais depuis quelques mois, il prend des proportions de plus en plus inquiétantes. En effet, au quartier résidentiel El Oulfa, dans une des zones résidentielles connues pour regrouper des étudiants issus de l'Afrique subsaharienne, on peut facilement remarquer quelques immeubles avec, écrit sur le mur à l'aide de peinture noire, «*Interdit de louer aux africains et aux célibataires*». Syndics et propriétaires refusent de louer aux «Africains». «*Nous avons le droit de choisir les personnes à qui nous allons louer nos appartements !*», argue d'une voix grave un responsable du syndicat d'un des immeubles.

## Plusieurs témoignages, un seul problème

Les histoires d'une injustice criante sont devenues monnaie courante. Plusieurs étudiants et étudiantes partagent leurs témoignages sur la discrimination qu'ils ont tous vécue durant leur quête d'un appartement à louer. «*J'avais un ami marocain qui m'a proposé de me trouver un loyer dans ce quartier, quand il m'a accompagné pour voir le propriétaire, ce dernier a tout de suite changé d'avis nous disant qu'il ne veut plus louer son appartement pour des raisons personnelles. Mais c'était évident qu'il ne voulait pas une personne de couleur dans son appartement !*», raconte



Des inscriptions qui se passent de tout commentaire...

une jeune burkinabé, qui a préféré garder l'anonymat. Et des témoignages comme celui là sont légion. Selon un étudiant subsaharien, même si le propriétaire accepte de louer son appartement à un «Africain», il met tout une liste de conditions qu'il faut respecter pour éviter d'être expulsé. «*Pas d'invités, pas de fêtes, pas de tapage dans les escaliers, pas un son !*», affirme le jeune étudiant. Il ajoute que quand ce n'est pas le propriétaire qui fait les recommandations, ce sont les voisins qui se manifestent. «*On a droit aux insultes et un mépris total de la part de quelques voisins. On ne généralise pas ! Tous les Marocains ne sont pas semblables. Mais si une seule personne te mène la vie dur, c'est déjà assez difficile à supporter*», nous dit-il.

## Le citoyen est encouragé par les autorités

Contactée par Le Soir échos, Khadija Inani, vice-présidente de l'AMDH, et chargée du dossier de l'émigration et des réfugiés, a fortement dénoncé cette nouvelle mode qui est l'interdiction de louer aux subsahariens. «*Ils affichent qu'il ne louent pas aux Africains. Nous sommes aussi des Africains ! Ce sont des faits purement racistes*», affirme-t-elle. Selon elle, ce ne serait pas la première fois que les subsahariens sont victimes de racisme et de discrimination raciale. «*Cela devient de plus en plus flagrant. Les subsahariens subissent le rejet de la part des voisins, des chauffeurs de taxis qui refusent de les embarquer, et même de la part des citoyens ordinaires qui les rencontrent par ha-*

*sard dans la rue!*», ajoute-t-elle. La militante revient aussi sur le rôle joué par les autorités dans l'amplification des comportements hostiles aux subsahariens. «*Certains responsables encouragent ces actes de racisme. Il y a même un député qui a criminalisé la présence de subsahariens au Maroc. Le citoyen est donc implicitement encouragé à rejeter les ces derniers*», affirme-t-elle. Pur Inani, cette situation doit cesser et les associations de défense des droits de l'Homme doivent s'unir pour faire face aux comportements racistes qui sont en train de se banaliser. Sur le même registre, rappelons que le PAM a déposé le 15 juillet dernier, une proposition de loi antiraciste au le parlement. Le texte vise principalement à sanctionner toute forme de racisme. ♦